

LECRET N° 71/360 du 15/II/1971

Portant nomination des Chefs de District  
et de PCA.-

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI  
CONGOLAIS DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA  
REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL D'ETAT,

Vu la Constitution du 30 Décembre 1969 de la République Popu-  
laire du Congo ;

Vu le Décret n° 67-243 du 25 Août 1967 fixant l'organisation  
administrative de la République, complété par le Décret n° 67-244 du 25  
Août 1967 ;

Vu le Décret n° 68-6 du 4 Janvier 1968 relatif aux pouvoirs  
des Commissaires du Gouvernement et des Chefs de District notamment en son  
article 36 ;

Sur proposition du Ministre de l'Administration du Territoire ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Sont nommés Chefs de District et de PCA les Agents dont les  
noms suivent :

REGION DE LA BOUENZA :

- Pour le District de Madingou : Mr. DZONDAULT Jean-Baptiste, Commis  
des SAF de 8° échelon, précédemment  
Chef de PCA de Makabana, en rempla-  
cement de Monsieur ELENDE Albert  
muté.
- Pour le District de Jacob : Mr. MIERE Pascal, Moniteur-Supérieur  
précédemment Chef de District de  
Lékana, en remplacement de Monsieur  
TCHIKANTI Jean-Pierre muté.
- Pour le District de Molyondzi : Mr. TCHIKANTI Jean-Pierre, Infirmier  
Breveté, précédemment Chef de Dis-  
trict de Jacob, en remplacement de  
Monsieur EYENGUET Pierrot appelé à  
d'autres fonctions.
- Pour le PCA de Tchiaki : Mr. MALANA Jean-Robert, Moniteur-Su-  
périeur en service au Département de  
la Presse et Propagande, en remplace-  
ment de Monsieur MOSSOUA Gaston muté.

.../...

REGION DE LA CUVETTE/-

- Pour le District de Fort-Rousset : Mr. GOPOULOU Gaston, Agent Technique de la Météo précédemment Chef de District de Sibiti, en remplacement de Monsieur LOUBAKY Rubens appelé à d'autres fonctions.
  
- Pour le District de Makoua : Mr. ITOUAD Théogène, Instituteur Adjoint précédemment Chef de District d'Abala, en remplacement de Monsieur AMBIME Jean-Claude bénéficiaire d'un congé administratif.
  
- Pour le PCA de N'Goko : Mr. BOUANGA Daniel, Moniteur-Supérieur de 3° échelon en service à Fort-Rousset, en remplacement de Monsieur SOMBO Valentin appelé à d'autres fonctions.

REGION DES PLATEAUX/-

- Pour le District d'Abala : Mr. BANTABA Edouard, Officier de Paix Adjoint, précédemment Chef de District de Dongou, en remplacement de Monsieur ITOUAD Théogène muté.
  
- Pour le District de Lékana : Mr. ELENDÉ Albert, Commis des PTT précédemment Chef de District de Madingou, en remplacement de Monsieur MIERE Pascal muté.
  
- Pour le PCA de N'Goko : Mr. BONDONGO-ALALI François, Dactylographe Qualifié de 4° échelon en service au Commissariat du Gouvernement des Plateaux, en remplacement de Monsieur DINGHAT Jean bénéficiaire d'un congé administratif.

REGION DE LA MEKOUMOU/-

- Pour le District de Sibiti : Mr. MOSSOUA Gaston, Moniteur-Supérieur précédemment Chef de PCA de Tchiaki, en remplacement de Monsieur GOPOULOU Gaston muté.

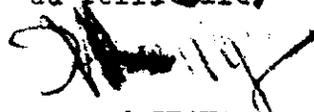
REGION DU NIARI :

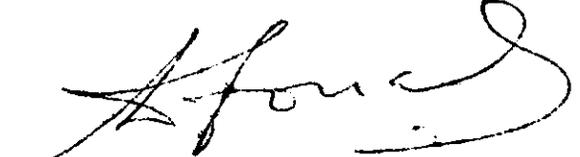
- Pour le PCA de Banda : Mr. MOUYEKI-MYETE Emmanuel, Moniteur en service au Lycée Technique d'Etat, en remplacement de Monsieur EYENGUET-BITSI Joseph muté.
  
- Pour le PCA de Makabana : Mr. EYENGUET-BITSI Joseph, Commis des SAF précédemment Chef de PCA de Banda, en remplacement de Monsieur DZONDAULT Jean-Baptiste muté.

ARTICLE 2. - Le présent décret qui aura effet à compter de la date de prise de service des intéressés sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

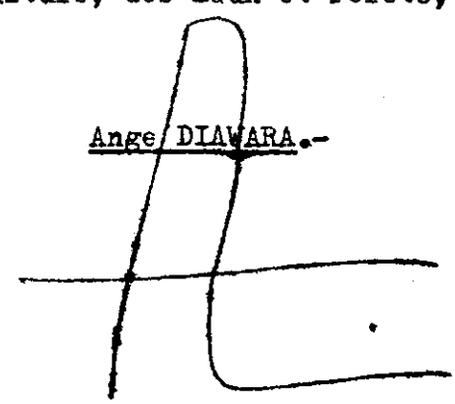
Fait à Brazzaville, le 15 Novembre 1971

Le Ministre de l'Administration  
du Territoire,

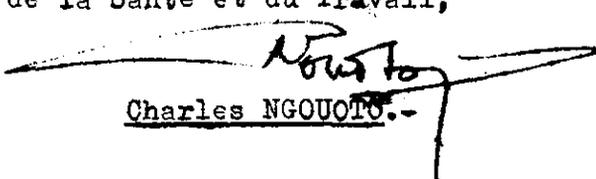
  
Dieudonné ITOUA.

  
LE CHEF DE BATAILLON MARIEN NGOUABI.

P. Le Ministre des Finances et du Budget,  
Le Ministre du Développement, Chargé de  
l'Agriculture, des Eaux et Forêts;

  
Ange DIAWARA.

Le Ministre des Affaires Sociales,  
de la Santé et du Travail,

  
Charles NGOUOTO.